

REGLEMENT DU JEU CONCOURS

Organisé par : Comité régional FSCF Nouvelle-Aquitaine

Titre du jeu : Quiz Santé

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR

Le comité régional FSCF Nouvelle-Aquitaine, dont le siège est situé 2 avenue de l'Université 33400 TALENCE organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat, intitulé **Quiz Santé**.

ARTICLE 2 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation est ouverte à toute personne physique résidant en France, à l'exclusion des membres de l'organisateur et de leurs familles.

Pour participer, les participants doivent :

1. Remplir un quiz en ligne disponible sur :
<https://view.genially.com/671fc638a8cf05e922acc941>
2. S'inscrire via le formulaire prévu pour le tirage au sort.

Une seule participation par personne est autorisée.

ARTICLE 3 – DÉSIGNATION DU GAGNANT

Un tirage au sort sera effectué le **10 décembre 2024** via un outil numérique impartial pour désigner les gagnants parmi les participants inscrits.

ARTICLE 4 – LOTS

Les lots à gagner sont fournis par notre partenaire fédéral **Startner**.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE REMISE DES LOTS

Les gagnants seront contactés par courriel ou téléphone au plus tard le **15 décembre 2024**. Les lots seront remis dans les conditions précisées par l'organisateur.

ARTICLE 6 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 7 – TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées dans le cadre de ce jeu sont destinées exclusivement à la gestion du concours. Elles seront supprimées après la remise des lots.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès ou le bon déroulement du jeu, notamment en cas de problème technique.

ARTICLE 9 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Le présent règlement est soumis au droit français. Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents.